

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1948)

Heft: 8

Rubrik: [Geburtstage = Anniversaires]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Infolge technischer Schwierigkeiten erscheint die «Baslernummer»
der «Schweizer Kunst» erst im November.*

*Par suite de difficultés techniques, le «Numéro bâlois»
de l'«Art suisse» ne paraîtra qu'en novembre.*

Octave Matthey
Peintre
NEUCHATEL

Neuchâtel, le 3 septembre 1948.

Monsieur le rédacteur,

Ma réponse à l'article de M. Eug. Martin: «Au sujet du jury», ayant été jugée par le Comité Central, «trop discouroise et sarcastique pour être publiée», je me contenterai d'opposer à l'article en question, un extrait d'une lettre de Delacroix, adressée à M. Feuillet de Conches, en mars 1831. (Correspondance générale de Eugène Delacroix publiée par André Joubin, tome V). Ce volume, qui vient de paraître, m'a été obligeamment prêté par un membre PSAS, qui a lu et apprécié comme le soussigné l'article présidentiel, paru dans le numéro 4 de l'«Art suisse».

Il y a, écrit Eug. Delacroix, un fait incontestable: c'est la dissidence qui existe dans l'école française. Des juges quels qu'ils soient, seront nécessairement intolérants dans l'un ou l'autre sens: et dans cette religion d'artiste, la conscience à tort ou à raison, pousse à la plus grande intolérance les meilleurs esprits. En outre il est *inconvenant*, dans une question aussi délicate et aussi importante qui est, ni plus ni moins, que l'existence même, de faire juger *artistes par artistes*. »

Dans l'espoir justifié que vous voudrez bien avoir l'obligeance de publier ces quelques lignes, je vous adresse, Monsieur le rédacteur et cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Octave MATTHEY.

Am 14. Oktober wird Paul Burkhard, Bildhauer, Agnuzzo (Tessin), 60jährig, und am. 29., Carl Moos, Maler, Rüschlikon (Zürich), 70jährig. Beiden gratulieren wir herzlichst.

Bibliographie.

Nous nous plaisons à signaler à ceux de nos lecteurs qui ne la connaîtraient pas encore la très intéressante collection «Trésors de mon Pays» des Editions du Griffon à Neuchâtel. De nombreuses régions, sites et villes de Suisse (Delémont, Fribourg, Neuchâtel, Soleure, Avenches, Morat, Lausanne, Sion, pour n'en citer que quelquesunes) ont fait l'objet d'étude écrites par divers auteurs choisis parmi les meilleurs et les plus connus.

Ajoutons qu'élargissant le champ de ces publications, certaines d'entre elles ont été consacrées à des écrivains suisses tels que Gottfried Keller, Carl Spitteler, Alexandre Vinet, Rod. Toeppfer et, en dernier lieu, C. F. Ramuz.

Dans le No. 30 de cette collection, que nous venons de recevoir, et sous le titre «Romainmôtier» M. Pierre Chessex parle aussi bien de toute la région avoisinante, Eclépens, La Sarraz, Orny, Pompaples, le Nozon et le Milieu du Monde, évoquant et décrivant les richesses architecturales et archéologiques qui s'y trouvent. De merveilleuses photographies dues à M. Gaston de Jongh, rehaussent l'intérêt de ce charmant opuscule.

A. D.

* * *

Nous pensons intéresser surtout ceux de nos sociétaires pratiquant l'enseignement spécialement du dessin dans nos écoles, mais aussi tous ceux s'occupant de pédagogie, en leur signalant la brochure de M. Jean Mottaz «L'Art à l'école secondaire» publiée par la Librairie Rouge & Co. S. A. à Lausanne.

L'auteur y expose le résultat d'un travail d'équipe, où étaient représentés les maîtres de chant, les maîtres de dessin et les principaux rameaux de l'enseignement secondaire: gymnase, collèges cantonaux, école normale du Canton de Vaud.

Des enquêtes ont été menées auprès de directeurs de collèges et de gymnases de Suisse romande et de Suisse alémanique, auprès d'autorités scolaires de Belgique, France, Grande-Bretagne, Union soviétique, U. S. A. Des questionnaires ont été envoyés à plus de 700 anciens collégiens, pour la plupart pères et mères de familles, dont un certain nombre de réponses sont publiées.

Les conclusions auxquelles est arrivée l'assemblée générale de la Société vaudoise des Maîtres secondaires sont «que dans le cadre de leurs études, les élèves de l'école secondaire vaudoise (à laquelle la loi fixe comme 1er but de donner une culture générale) soient initiés à la musique et aux arts figurés et que ces branches doivent disposer, dans les horaires, d'un minimum d'heures, mais qu'aucune de ces heures ne soit facultative ou objet d'option». Les moyens propres à atteindre ce but sont étudiés dans les différents chapitres composant cette intéressante brochure de 73 pages.

Les considérations se rapportant plus spécialement aux écoles vaudoises sont sans aucun doute valables aussi ailleurs.

A. D.

Aumentate il numero dei membri passivi!

Soeben vernehmen wir den Tod von Frau Maria Bass, Malerin in Celerina, Passivmitglied der Sektion Graubünden. Wir kondolieren.